

Gouvernement Général
de l'Afrique Occidentale
Française

22
République Française

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Gouvernement du
SOUDAN FRANÇAIS
~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~

Bamako, le 14 Juin 1921.

APA
TR



AFFAIRES POLITIQUES

N. A. 203

Le Gouverneur des Colonies
Lieutenant Gouverneur du ~~SOUDAN FRANÇAIS~~
à Monsieur le Gouverneur Général de
l'Afrique Occidentale Française, Dakar

ANALYSE:
A. s. piste automobile
transsaharienne.

(Cabinet Militaire)

En réponse à votre télégramme N° 225 du 21
Avril dernier, j'ai l'honneur de vous faire connaître
que les travaux de la piste automobile transsaharienne
ont été abandonnés depuis le mois de Novembre 1917,
époque à laquelle la situation politique avait obligé
le Général LAPERRINE à suspendre les travaux sur les
territoires relevant du Gouvernement Général de l'Algé-
rie.

D'autre

D'autre part, le projet de rattachement à l'Algérie du Timetrin et de l'Adrar des Iforas n'a pas été étranger à cet abandon, car si ce projet avait abouti, la part de l'Afrique Occidentale dans la construction de la piste serait devenue insignifiante.

Jusqu'à présent les études se réduisent à peu de choses et le travail est à reprendre entièrement. On peut cependant d'ores et déjà envisager que la future piste empruntera la vallée du Tilemsi, passera par Kidal et aboutira sur le Niger en aval du coude de Bourem. Il eut sans doute été préférable de la faire aboutir à Bamba, mais la large zone de dunes mortes qui borde la rive gauche du fleuve entre Bourem et Tombouctou^{en} rend l'établissement presque impossible dans cette région.

D'ailleurs le tracé sur le territoire algérien n'était pas encore définitivement arrêté en 1918 et le Général LAPERRÈRE proposait d'arrêter les travaux à la traversée du bief supérieur de l'In Tifinar pour l'Algérie et à la traversée du bief supérieur du Tidoukal pour l'Afrique Occidentale, jusqu'à ce que l'emplacement d'un ~~borj~~ garage intermédiaire ait été déterminé.

Les études faites par cet officier général ont montré par ailleurs toutes les difficultés que rencontrera l'établissement de la piste et la nécessité d'étudier les pistes intermédiaires avant d'entreprendre l'étude du tracé définitif.

On peut compter que sur le territoire de l'Afrique Occidentale la piste aura une longueur d'environ 600 kilomètres et que le prix de revient kilométrique ne sera pas inférieur à 100 francs. Les travaux pourront seulement être exécutés pendant la période d'hivernage qui

s'étend

s'étend d'Août à Février. Pendant le reste de l'année les points d'eau sont à sec, et les puits environnants n'ont pas un débit suffisant pour permettre de ravitailler les manoeuvres en eau.

Je pense donc que nous pourrions nous borner pour le moment à l'étude du tracé de la piste entre Kidal et le Niger. Les études de la section entre Kidal et Tin Zaouten seraient engagées dès que l'Algérie aurait fait connaître le tracé auquel elle s'est arrêtée.

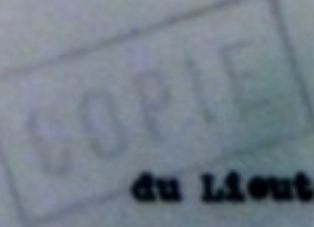
Je vous serais très reconnaissant de vouloir bien m'adresser vos instructions à ce sujet./.



Région de Tombouctou

Cercle de Bamba

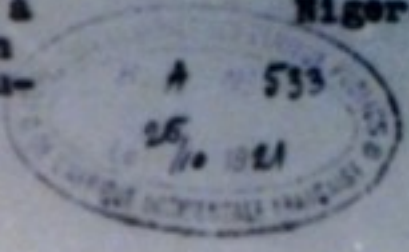
Subdivision de Kidal.



R A P P O R T

du Lieutenant HIRE Commandant la subdivision de KIDAL sur la possibilité de l'établissement d'une route automobile de BOUREM à KIDAL, avec indication du point exact d'aboutissement au Niger.

O B J E T :
Recherche d'une route automobile de Bourem à Kidal avec indication point exact d'aboutissement au Niger.



Un croquis joint -

Le 30 Mai 1921, je recevais du Capitaine Commandant le Cercle de Bamba communication du télégramme N° 899/C du Colonel Commandant la Région de Tombouctou, qui me prescrivait de faire l'étude sur la possibilité d'une route automobile de BOUREM à KIDAL avec indication du point exact d'aboutissement au Niger.

Le 1^{er} Juin à 5 heures je quittais Bamba pour aller prendre le commandement de la subdivision de Kidal et du peloton méhariste N° 3.

Pour me permettre de mieux remplir ma mission et d'inspecter le terrain aux environs de Bourem, le Capitaine Commandant le poste de Bamba, m'avait prêté un cheval du cercle qui devait me servir jusqu'à Bourem.

A.- Recherche du point exact d'aboutissement de la route automobile au Niger.- Pour la recherche du point d'aboutissement au Niger, je divisais ma route en deux parties:

- 1°- Partie Bamba - Tosaye
- 2°- Partie Tosaye - Bourem

1^{ère} PARTIE.- BAMBA - TOSAYE. - La première partie de la piste que je suivais n'offre pas la possibilité d'aboutissement

d'aboutissement au fleuve d'une route automobile. Dans cette partie il y a très peu de terrain plat et peu de rochers; ce n'est en général que des grandes dunes de sable.

2° PARTIE - TOSAYE - BOUREM. - Il en est tout autrement de cette partie, là ce n'est que des plateaux de rochers plats avec par endroit quelques rares points émergeant du sol, en d'autres endroits quelques petites dunes de sable, mais qui peuvent se contourner ou se percer facilement. Les quelques petites vallées entre les plateaux sont soit de la terre ferme, soit recouvertes d'un petit gravier (Reg). Donc sur cette partie il y a possibilité de faire aboutir la route à n'importe quel point du Niger. Seul quelques travaux seraient nécessaires aux abords immédiats du fleuve.

Le 5 Juin à 7 heures, j'arrivais à Bourem, et convoquais aussitôt MAIMOUN, chef des Kountas et OUSMAN, chef des Idnanes du fleuve (ces 2 chefs nomadisaient à quelques kilomètres de Bourem) en les priant d'amener avec eux quelques notables ou anciens partisans connaissant bien le terrain entre Bourem et Kidal.

OUSMAN ~~est~~ et ses gens se présentaient le soir même. MAIMOUN et ses Kountas n'arrivaient au poste que le 7 dans la soirée, prétextant qu'il avait dû chercher dans plusieurs campements pour trouver des hommes connaissant bien les routes du Nord.

En attendant, j'avais passé une partie des deux journées 6 et 7 Juin, à explorer les environs de Bourem, d'abord vers le fleuve et ensuite en remontant à une demi-journée vers le Nord. Après avoir visité tout ce terrain j'en concluais que le point exact d'aboutissement de la route automobile au Niger était :

à Bourem et cela pour plusieurs raisons :

1°/

1°/ Le terrain se prête tout aussi bien au but recherché qu'aux environs de Tosaye.

2°/ Il est bien plus facile d'aborder le fleuve en ce point qu'en importe quel autre endroit de Bourem à Tosaye et avec beaucoup moins de travaux d'aménagement.

3°/ La proximité d'un ~~point~~ poste militaire.

B.- Recherche de la route automobile Bourem - Kidal. - Donc fixé sur le point d'aboutissement, je décidais que c'était de là qu'il me fallait partir vers Kidal pour rechercher le terrain le plus propice à l'établissement de la route en question.

Le 7 Juin à 17 heures, je réunissais les Kountas et les Idnanes. Après leur avoir expliqué le but de ma mission je leur dit ce que j'attendais d'eux. Les Idnanes me répondirent ne pas bien connaître le terrain.

Malgré cela ils ne dépassaient guère TABANKORT. Après un moment de palabre ils se mettaient tous d'accords, avec les Kountas pour en conclure que la route la meilleure était à part quelques légers détours la route ordinaire suivie par les convois et les caravanes, c'est-à-dire Bourem, Agamor, In Tassit (là on prend la vallée du Tilemsi-rive droite, Tabé-riouat, Tabankort, Anéfis (on quitte la vallée du Tilemsi) Oued Eguerir nord et Oued Etambar jusqu'à Kidal.

Pour la recherche de la route Bourem - Kidal, je divisais le terrain à étudier en 3 parties :

1°- Partie Bourem - In Tassit

2°- Partie In Tassit - Anéfis (vallée du Tilemsi)

3°- Partie Anéfis - Kidal (vallée de l'Oued Eguerir Nord).

1°/ Partie - BOUREM - IN TASSIT. - 1°- Etape - Je

quittais

Nord Géographique



Echelle $\frac{1}{1.000.000}$

Oued
 Puits permanents
 Puits intermittents
 Piste - rivière et Rivière par le Cst du 8 au 18 juin 1921
 Piste Portin dans les renseignements donnés par les Yofés Riches et montagnes voisines

Croquis joint au Rapport du Lt Hén H.S. de la route au débouché du Niger à Kidal - Kidal le 24 juin 1921
 Le Capitaine Hén H.S. de la Sabot

J. Hén

quittais Bourem le 8 Juin à 16 heures avec deux guides Kountas, pour 1^{re} étape Bourem - Agamor. Sur ce parcours on trouve quelques plateaux rocheux en forme de dalles des vallées de terre ferme et de "reg" et quelques petites dunes que l'on peut contourner facilement. En somme route très bonne, 13 heures de marche soit environ 60 kilomètres puits à faible débit en époque sèche, eau assez bonne.

2^e - Etape - AGAMOR - In TASSIT. - Même terrain que la première étape, 5 heures de marche, soit 22 kilomètres. Peu d'eau en époque sèche, mais très bonne.

2^e PARTIE IN-TASSIT - ANEFIS

3^e - Etape - In Tassit - Tabérichat - Vallée de la rive droite du Tilemsi - Terrain complètement plat, véritable tapis de billard, presque pas de végétation, quelques rares ~~minces~~ ^{minces} et presque pas d'herbe. Terre ferme ou sable aggloméré recouvert d'une légère couche de limon. Ce terrain conviendrait très bien aux voitures légères, mais je crains que les endroits où existe le sable aggloméré recouvert de limon ne soit assez résistant pour des camions d'un certain poids. J'ai remarqué toutefois que les chameaux chargés ne font pas craquer la croute et que leurs pas laissent une très légère empreinte sur le sold, 8 heures de marche, soit 36 kilomètres - Eau très bonne et très abondante.

4^e - Etape. - Tabérichat - Tabankort - Vallée du Tilemsi - Même terrain que la 3^e étape - 4 heures de marche : soit 18 kilomètres - Eau abondante, mais salée.

5^e - Etape. - Tabankort - Anéfis - Vallée du Tilemsi. A peu près même terrain que les deux étapes précédentes, mais un peu plus résistant, 9 heures de marche, soit: 40 kilomètres - Eau abondante et bonne.

3^e PARTIE ANEFIS - KIDAL

6° - Etape - Anéfis - Kidal - Vallée de l'Oued Eguerer Nord.
Bonne route, mais un peu plus difficile que les 1° et 2°
étapes et demandera quelques travaux pour aménager les passa-
ges un peu difficiles. Terrain de roches, reg et terre fer-
me avec quelques rares dunes, 22 heures de marche, soit 100
kilomètres. Pas d'eau en saison sèche, mais possibilité de
creuser des puits dans l'Oued. Il existe de nombreuses mares
après les pluies. En saison sèche les convois suivent une au-
tre route qui passe un peu plus au Nord et trouvent de l'eau
au puits de Moundhan qui est à 6 heures avant d'arriver à
Kidal, soit 30 kilomètres. Mais il y a des passes très dif-
ficiles et il est impossible de songer à y faire passer une
route automobile.

C - RENSEIGNEMENTS DONNÉS par les IFORAS, SUR D'AUTRES

ROUTES -

A mon arrivée à Kidal, le 18 Juin à 7 heures, je trou-
vais TAHER, Aménokal des Iforas et quelques notables de sa
suite à qui je demandais des renseignements sur d'autres
routes possibles et sans être obligé de passer par la vallée
du Tilemsi qui me paraissait douteuse surtout pour des véhi-
cules un peu lourds. Tous me dirent qu'ils connaissaient
bien le pays et que c'était là le seul chemin qui fut prati-
cable. Certains ajoutèrent même qu'ils avaient vu les auto-
mobiles à Tamanrasset et qu'ils se rendaient bien compte de
la route qu'il fallait.

Je leur expliquais ensuite qu'en cours de route, je
m'étais arrêté une journée à In Tassit et une autre journée
à Tabérichat pour me permettre de pousser des pointes de re-
connaissance à l'Est et ^{à l'Ouest} ~~à l'Est~~ du Tilemsi pour recner-
ner une route meilleure que la vallée que je suivais, que

j'avais

j'avais la certitude qu'il n'y avait rien à faire vers l'ouest, mais qu'au contraire vers l'Est j'avais retrouvé du Reg et des plateaux rocheux comme sur la route Bourem - Agamor - In Tassit, qu'il semblait du reste que cette région rocheuse qui partait de Bourem - Tosaye traversait le Tilemsi entre Agamor et In Tassit et continuait à peu près en ligne droite vers Kidal - Direction générale Nord Nord-Est.

Pour suivre cette route il fallait abandonner la vallée du Tilemsi et prendre la direction générale RAROUS - TAKALLOUT, mes guides m'avaient du reste déclaré ne pas bien connaître cette route et qu'il n'y avait pas de puits entre Rarous et Takallout. Ce qui représentait une distance approximative de 140 kilomètres. J'estimais que c'était une distance trop longue sans eau pour mon convoi et mon escorte surtout à l'époque la plus chaude de l'année.

Après avoir écouté toutes ces explications, EL MARAOQ, chef de la fraction des Tarat-Mellet et ISSA AG SEDDOU, chef de la fraction des Kel Tarlit qui nomadisent habituellement vers le sud de Kidal, me dirent qu'en effet la route Kidal - Takallout - Rarous - In Tassit paraissait possible, mais qu'il faudrait des puits et qu'elle demandait de plus gros travaux d'aménagement que la vallée du Tilemsi.

Cette route partirait de Kidal, suivrait la vallée de l'Oued Etambar puis l'Eguerer nord jusqu'à hauteur de Takallout, là elle se dirigeait sur la passe de Tassafiant située entre Takallout et Arabo puis couperait l'Eguerer Sud pour se diriger ensuite vers la vallée de l'Oued Indersane qu'elle longerait jusqu'à Rarous. Dans l'Eguerer sud et dans la vallée de l'Oued Indersane il y aurait possibilité de former des puits. Cette route resterait à connaître.

C O N C L U S I O N S

En

En résumé, il est très possible de faire ^{une} route automobile de Bourem à Kidal, cette route ne demanderait pas de gros travaux, à part ^{le} débroussaillage, quelques lits d'Oued à empierrer et quelques passes, du reste assez rares et d'un accès facile, à aménager (sauf dans le Tilemsi ou du reste il n'y a besoin de rien) on peut trouver partout les pierres à proximité.

Il reste la vallée du Tilemsi sur laquelle j'ai formulé quelques réserves et sur laquelle, je crois, il ne sera possible de se faire une ~~par~~ opinion définitive qu'après essais ou après visite du terrain par un spécialiste. Si les essais sont concluants ce sera le plus beau tronçon de la route et celui qui demandera le moins de travail.

Tant que point de vue d'aboutissement au Niger, c'est le poste de Bourem./.

Signé : L. HIRE.

N^o 630/C - V^a et transmis au Colonel, Commandant la Région de Tombouctou. Travail exécuté conformément aux prescriptions de son T.O. 899/C du 28 Mai 1921. 1 Croquis joint./.

Bamba, le 23 Juillet 1921
Le Commandant de Cercle,

Signé : SANTELLI.

34

Gouvernement Général
de l'Afrique Occidentale
Française

République Française

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Cabinet
du
Gouverneur Général

Copie de Câblagramme Officiel

Koulouba le 8 Juin 1921

Gouverneur Soudan

à Gouverneur Général

N° 388 B P - Réponse 313 - Ai répondu par lettre n° 303 du 4 Juin que vous
apportera prochain courrier./.

OLIVIER.

Quel service ?

Route automobile Tiger -
Pidal

Le 8 Juin 1921.

2 1921
Juillet 1921

LE GOUVERNEUR GENERAL DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANCAISE,

Etablissement
d'une piste automo-
bile saharienne.

à Monsieur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR

du SOUDAN FRANCAIS

KOULOUBA

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre N°303 du 4 Juin répondant à une demande de renseignements en date du 21 Avril au sujet des travaux de la route automobile qui doit rejoindre par Kidal la route algérienne du Hoggar.

Je ne possède aucun renseignement sur le tracé définitivement adopté en territoire algérien et j'ignore si, dans le Hoggar, il a été décidé de pousser la piste au delà du pic supérieur de l'In Tifinar.

La dépêche ministérielle du 19 Mars qui a provoqué ma dernière demande sur l'état d'avancement des travaux de la piste.....

piste automobile du Soudan vers le nord est soumise à cet égard et ne comporte qu'une demande sur l'état d'avancement de la piste projetée en 1918 sur le territoire de l'A.O.F.

Quoi qu'il en soit j'estime que, pour donner satisfaction au département et déterminer, le cas échéant, de la part des autorités Algériennes un échange de vues qui deviendra indispensable lorsque le besoin de raccorder les pistes du nord et du sud se fera sentir, l'étude des conditions d'établissement de la piste projetée doit être poussée aussi loin que possible. Je désirerais pouvoir présenter au Ministre un aperçu fournissant notamment des données suffisantes sur le recrutement de la main d'oeuvre, son entretien pendant les travaux, le mode de rétribution des travailleurs et la marche probable des travaux. *Il* me paraît indispensable, en effet de justifier le prix de revient du kilomètre; celui que vous indiquez me paraissant très faible quelles que soient les facilités du terrain.

Il vous sera sans doute possible de joindre à ce travail un croquis du tracé avec indication des principaux points d'eau *du* ~~occident~~ remarquables qui jalonnent les terrains traversés.

Si d'autre part vous possédez une documentation plus complète sur des tronçons plus particulièrement étudiés, notamment entre Kidal et le Niger, je vous serais obligé d'en faire état dans votre rapport./.

Signé : M. MARTIN

7

LE COURRIER DE LA PRESSE

" LIT TOUT "

" RENSEIGNE SUR TOUT "

ce qui est publié dans les Journaux et Publications de toute nature
et on fournit les Extraits sur tous Sujets et Personnalités.

Ch. DEMOGEOT, Directeur
21, Boulevard Montmartre, PARIS (2^e)

L'EXPRESS

Extrait de :

LYON

Adresse :

Date :

9 SEPT 1922

Signé :

soient en est donné.

La traversée du Sahara en auto

Le programme du raid

Paris, 8 septembre. — 12 petites voitures de 10 chevaux vont tenter, l'hiver prochain, la traversée du désert de Sahara; parties de nos colonies nord-africaines, elles tenteront de gagner Tombouctou, en franchissant plus de 3.000 kilomètres à travers les immenses plaines de sable et la région du Hoger.

Ce projet est dû à l'excellent sportsman, M. Hinstin. M. Hinstin se rend à Arcaachon, où il va faire, dans les
des landes des

COLLETO

T
C
L
H
A
N
C
P
F
S

La traversée du Sahara en auto

Le programme du raid

Paris, 8 septembre. — 12 petites voitures de 10 chevaux vont tenter, l'hiver prochain, la traversée du désert de Sahara; parties de nos colonies nord-africaines, elles tenteront de gagner Tombouctou, en franchissant plus de 3.000 kilomètres à travers les immenses plaines de sable et la région du Hoger.

Ce projet est dû à l'excellent sportman, M. Hinstin. M. Hinstin se rend à Arcachon, où il va faire, dans les sables des landes, des essais préliminaires, en vue de cette gigantesque expédition. M. Hinstin a déclaré :

L'expédition comportera douze autos d'un modèle courant de 10 HP. Elles recevront un réservoir de 200 litres d'essence, et traîneront chacune une remorque-réservoir contenant 700 à 800 litres d'essence. En outre, en dehors des conducteurs et des mécaniciens, l'expédition comportera douze invités, dont les représentants des ministères intéressés, la guerre, les colonies et l'instruction publique, qui sera représentée par deux ou trois savants, dont un géologue. Seront, d'autre part, invités à participer au raid, un romancier, un journaliste et un opérateur de cinéma. Le parcours de Touggourf à Tombouctou sera accompli en quinze jours, à raison de 100 kilomètres par jour. Chaque voiture sera armée d'une mitrailleuse et portera dans ses coffres l'huile et l'eau nécessaires au moteur, et les provisions d'eau et de vivres de l'expédition. L'expédition sera probablement placée sous la direction du commandant de Lafargue, un de nos officiers supérieurs les mieux rompus aux mystères du désert.

Un gouvernement mondial de la boxe

L O N I E

TOMBOUCTOU, le 12 Septembre 1921.

18

du

AN FRANCAIS

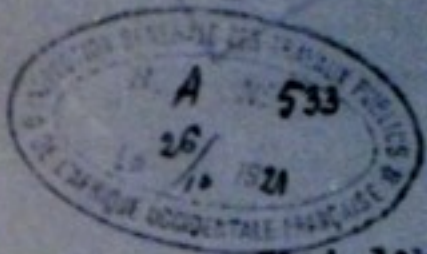
LE COLONEL MANGEOT COMMANDANT LA REGT

REGION
de
BOUCTOU.

A MONSIEUR LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR D'

2518 C .

SOUDAN FRANCAIS, à K O U L O U B A .



J'ai l'honneur de vous envoyer copie d'un rapport établi par mon ordre par le Lieutenant HIRE au moment où cet Officier se rendait à Kidal pour prendre le commandement de la subdivision.

Son étude me paraît suffisante pour nous fixer sur les difficultés de la route automobile Bourem Kidal. Il reste à faire sur la partie Kidal Tin Zaouaten une étude analogue. Elle ne pourra pas être entreprise avant Octobre prochain.

1° BOUREM est nettement le point d'aboutissement de la route qui doit relier le Niger à l'Algérie. L'accès en est facile en venant du Nord, et le port est accessible à toutes les époques de l'année aux chalands de la flotille du Niger.

Si dans l'avenir le détachement du HOGGAR veut se ravitailler en blé dans nos cercles, nous pourrions lui constituer ses approvisionnements à Bourem, et il n'éprouvera aucune difficulté pour les faire enlever dans ce poste.

2° La partie du trajet Bourem Kidal ne présente aucune difficulté à vaincre l'Oued Tilemsi ne coule que pendant deux mois au maximum, il sera facile d'installer un bac à l'époque de la crue pour faciliter le passage. La pente de la vallée est en général très faible, les seuils rocheux sont rares et la brousse est peu dense.

La

La distance Bouren - Kidál par l'itinéraire indiqué est d'environ 275 kilomètres.

Le travail sera effectué par une équipe de 50 hommes placés sous les ordres d'un Sous-officier Européen et sous la protection d'un détachement de 20 tirailleurs.

En tablant sur une avance de 1 kilomètre par jour ce qui est un minimum il faudrait 275 jours pour faire une route très convenable.

CREDIT A PREVOIR

1° Salaire des manoeuvres 1 Fr par jour: 275 X 50 = 13.750	
jours à 1,00	13.750 ^f
2° Vivres des manoeuvres (transport compris) 1 Fr par jour taux de la ration à Kidál) 275 X 50 = 13.750 jours à 1 Fr	13.750 ^f
3° Prime éventuelle n° 1 à 0,10 - 275 X 20 tirail- leurs = 5.500 jours à 0,10	550 ^f
TOTAL	

Ayant calculé très largement j'estime possible de faire cette route pour 30.000 francs.

En raison des difficultés plus grandes de la partie Kidál - Tin Zaouaten il faut se baser sur un prix de revient de 60 à 70.000 francs soit un crédit total de 100.000 francs pour l'ensemble du projet.

Répartition des charges - Les sédentaires fourniront les travailleurs, les nomades, les convoyeurs et animaux de convoi. /

signé: MANGBOT.

Pour Copie Conforme :
Le Chef du Bureau Politique,

A. Kinnery

SOUDAN FRANÇAIS

REGION de TOMBOUCTOU

N° 1569 C .



TOMBOUCTOU, le 18 Septembre 1921.

AV

LE COLONEL MANGROT, COMMANDANT LA
REGION DE TOMBOUCTOU, A MONSIEUR LE LIEUTE-
NANT-GOUVERNEUR DU SOUDAN FRANÇAIS,

COPIE

à KOULOUBA.

Comme suite à mon rapport N° 1518/C sur la route au-
tomobile Bourem Kidal Tin Zaouaten, j'ai trouvé de nouvelles
indications dans le rapport BONAMY parvenu à la Région de Tom-
bouctou le 11 Novembre 1918. Je vous prie de vous rapporter au
pages 79, 81, 82, 84 et 86. Ce rapport indique que la piste
est facile à établir.

D'autre part la carte de la mission CORTIER, carte
éditée par le service géographique des Colonies en 1912 vous
obstacles à vaincre sont beaucoup moins considérables que je
me l'étais imaginé.

La piste partant de Kidal monte tout d'abord vers
le Nord en suivant l'Oued Sabboraq jusqu'à la vallée del'Ira-
cher Sadiden. Elle emprunte ensuite au Nord de Rarous et à 10
kilomètres de ce puits la vallée de l'Afara puis de l'Oued
Tin Biden d'ou elle passe dans la vallée de Tin Teborak pour
atteindre sans grande difficulté le puits In Azeraf. Distan-
ce Kidal In Azeraf environ 200 kilomètres.

La partie de la route In Azeraf Tin Zaouaten coupe
toutes les vallées tributaires de l'In Azeraf en se dirigeant
vers le puits de An Tan Aramir pour gagner Tin Zaouaten pres-
que Sud Nord. Distance 75 à 80 kilomètres.

Distance

Distance totale de l'itinéraire: 275 kilomètres.

La carte CORTIER dressée avec beaucoup d'exactitude appuyée sur 30 positions astronomiques peut être considérée comme un document de tout premier ordre pour servir de base à la reconnaissance définitive de la route. La piste indiquée a été parcourue de Tin Zaouaten à Tin Biden par le Capitaine DIVATX et les autres parties de la route par le Capitaine CORTIER, les Lieutenants CLOR et de SAINT-LEGER.

On évite les gros massifs en restant constamment en bordure de l'Adrar. Les seules altitudes relevées sont celles de Rarous 400 mètres et Tin Zaouaten 720 mètres soit une pente générale de 320 mètres pour une distance par l'itinéraire indiquée de 230 kilomètres soit environ 1,40 au kilomètre. Les points de Rarous et Kidgl doivent être à une altitude sensiblement la même.

J'en conclus dès à présent que la route est faisable. IL y aura à aménager le point d'eau d'In Azeraf et à voir s'il est possible d'utiliser celui de An-Tan Aramir.

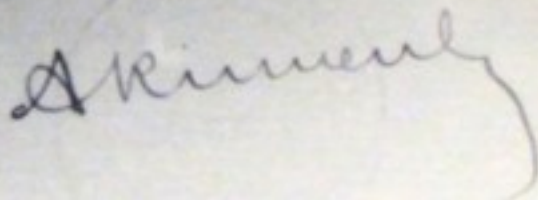
Le présent projet fera l'objet d'une reconnaissance détaillée. /.

Signé : MANGEOT.

AMPLIATIONS:

Gouverneur Soudan 1
Cercle Bamba 1
Subdivision Kidgl 1
Archives 2

Pour Copie Conforme :
Le Chef du Bureau Politique,



Gouvernement Général
de l'Afrique Occidentale
Française

AP 11

République Française

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Cabinet
du
Gouverneur Général

Copie de Câblgramme Officiel

Koulouba, le 12 Novembre 1921.

GOUVERNEUR SOUDAN

à Gouverneur Général

N° A 780 - PRIORITE URGENT - En raison insécurité actuelle Sahara et manque
disponibilité personnel escorte Colonel MANGROT propose remettre Janvier
mission Capitaine ODIC -Stop- Approuve cette proposition et demande Colonel
faire procéder si possible aménagement passages les plus difficiles piste
dans traversée Adrar Iforas./.

TERRASSON.

voir voyage Antselou
en repasser Marsi

ALGER, le 31 Octobre 1923

GOUVERNEUR GENERAL ALGERIE Affaire Indigène

N°4951 - Mission ESTIENNE doit quitter BENI OUNIF le dix novembre pour se rendre Afrique occidentale par OUALLEM et TESSALIT -Stop- Toutes dispositions sont prises en vue assurer sécurité mission sur Territoire Algérien et éventuellement jusqu'à TESSALIT où méharistes Algériens devront être remplacés par méharistes Soudanais ./.

Commissaire Général
D. A. E. T.

- Le 1er Novembre 1923 -

DIRECTION DES AFFAIRES
POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES.

pour Monsieur le Directeur du Cabinet,
(Cabinet Militaire)

Reconnaissance
Colomb-Béchar -Bourem

DAKAR

La compagnie générale Transsaharienne appuyée par les Départements de la Guerre, des Colonies et de l'Aéronautique a organisé pour cet hiver une mission de reconnaissance par autochenilles et avions légers sur l'itinéraire COLOMB BECHAR, OUALIEN, TESSALIT et BOUREM.

La reconnaissance doit en principe avoir lieu en Décembre-Janvier.

Des approvisionnements destinés à la constitution d'un dépôt de ravitaillement à Tessalit nous ont été expédiés et sont actuellement acheminés par le Soudan vers leur destination où il était prescrit de les faire parvenir le 15 Novembre au plus tard.

En.....

En dehors des mesures de protection nécessitées par les circonstances, le Département avait demandé qu'un poste militaire fût installé à Tessalit pendant la durée du raid- du 15 Novembre au 1er Janvier.

Le Département a insisté à diverses reprises pour que fussent surmontées toutes les difficultés que pourrait rencontrer la préparation du Raid.

Par câble du 12 Octobre courant, des renseignements nous ont été demandés par M. SARRAUT sur la situation actuelle et sur la date probable de l'arrivée des colis du ravitaillement à Tessalit.

M. TERRASSON a été prié de nous faire tenir ces renseignements .

Il ne sera sans doute pas inutile d'attirer l'attention du Département sur la situation nouvelle créée par la dernière incursion des rezzous et par celles qui semblent être en préparation dans la région de GAO.

Il est en effet indispensable pour la réussite du raid que nous soyons libérés de toutes préoccupations à cet égard. /.

Dakar, le 20 Octobre 1923.

Le Directeur des Affaires Politiques p.i.

Signé: Corradini

Direction des Affaires
Politiques et Administratives.

pour Monsieur le Directeur du Cabinet,
(Cabinet Militaire)

D A E A R.

Reconnaissance
Colomb-Béchar-Bouren,

Comme suite à ma note de ce jour n° 408
et après avoir pris connaissance du télégramme n° 698 A
du Lieutenant-Gouverneur du Soudan relatif à la consti-
tution de l'azalai, j'ai l'honneur de vous faire connai-
tre qu'à mon avis, il conviendrait de porter la ques-
tion d'urgence devant le Département qui paraît atta-
cher le plus grand prix à la réalisation et à la réus-
site du Raid Transsaharien.

Il semble au surplus que les troupes chargées
de la protection de l'Azalai - à condition de les ren-
forcer par l'adjonction d'un détachement susceptible
d'une utilisation éventuelle indépendante - assureraient
en même temps et de la manière la plus efficace la
protection du raid dans la direction la plus menaçante

La mission Transsaharienne ne pouvait mieux souhaiter
qu'une flanc garde en surveillance sur la route
Araouan Taodenit .

Le peloton de Kidal d'autre part suffirait à
assurer la garde du dépôt de Tessalit et la police
aux abords immédiats de la route .

Il est entendu enfin que les troupes algériennes
participeront à la protection du raid jusqu'à TESSALIT
Le Général Commandant Supérieur pourrait être
utilement consulté à ce sujet ./.

Dakar, le 20 Octobre 1923

Le Directeur des Affaires Politiques et Admin. p.i.

Vo. Signé: Rougier

SECTION DU CABINET

CABINET MILITAIRES

1ere Section

24 Octobre 1923

Billet Général

- Art. 10 - Par. 6

GOUVERNEUR GÉNÉRAL
à Gouverneur Koulouba

M. Poyet

N° 677.- Réponse 698.A- Estime raison Politiques et Economiques AZALAI
doit avoir lieu - Mission ESTIENNE quitte Marseille 27 Octobre atteindra
Tessalit premier Décembre- Adressez urgence accord Commandant Militaire
Soudan et délègue Tombouctou propositions pour assurer simultanément pro-
tection AZALAI et mission ESTIENNE ainsi que moyens militaires supplé-
mentaires que jugeriez nécessaires./.

C A R D E

Copie conforme transmise à Monsieur le Directeur des Affaires Poli-
tiques et Administratives Dakar

Dakar, le 25 Octobre 1923
P. le Gouverneur Général et P.O.
Le Lieutenant-Colonel MARTIN
Chef du Cabinet Militaire

Martin

24 Octobre 1923

ION DU CABINET
EST MILITAIRE
ère Section

objet Général

- Art. 10 - PAR. 6

Gouverneur Général

à COLONIES PARIS

1263.- Réponse 820-848.- Raison intérêts Economiques Tombouctou ai décidé
maintenir AZALAI Tombouctou Taougeni 15 Novembre départ Janvier- Mission ESTIENS
avant arriver Tessalit même époque et bandes pillards provenant probablement
d'Algeris renou 29 Septembre signalés région Nord Cas Bouren ai prescrit Gou-
verneur Lougan prendre accord Commandant Militaire mesures protection militaire^{1re}
Celle mission sont Bouren retardés par bruits renou./.

C A R D E

Copie conforme transmise à Monsieur le Directeur des Affaires Politiques
et Administratives
BAKAR.

Dakar, le 25 Octobre 1923
P.O. Le Lieutenant-Colonel MARTIN
Chef du Cabinet Militaire

Martin

G. d' E.

Direction des Affaires
Politiques et Administratives.
MINISTRE DE L'INTERIEUR

16

Octobre

23

Gouverneur

KOULOUBA.

N° 661 - Télégraphiez situation actuelle et date probable
arrivée Tessalit colis ravitaillement mission Transsaharien-
ne ./.

C A R D E.

Budget Général - Chapitre 5 article 10 parag. 6

Gouvernement Général
de
l'Afrique Occidentale
Française

Republique Française

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

51

T é l é

Cabinet
du
Gouverneur Général

Copie de ~~Cable~~ *Cablegramme* Officiel

Applications

Koulouba, le 19 Octobre 1923

1- Directeur
1- Général Ct. Supérieur
1- Cab. Militaire
1 A.P.A.

Gouverneur

à Gouverneur Général

N°698 A - Délégué Tombouctou me propose organiser Azalai pour Taoudenit qui partirait 15 au 20 Novembre d'accord avec Commandant militaire qui pourrait en assurer protection à condition mission Général Etienne sur Bouren ait pas lieu même temps il serait donc nécessaire que reconnaissance qui doit être effectuée sur Tessalit en Novembre selon dépêche ministérielle 3 Septembre puisse assurer sa protection sans concours Soudan. Reconnais- sant me fournir ce renseignement extrême urgence car dans ce cas laisserai partir Azalai en prenant maximum précautions en raison intérêt économique qu'il présente pour ville Tombouctou et surtout pour ne pas laisser croire population avons subi échec et n'osons plus nous risquer trop loin vers le Nord -stop- Renseignements fournis par prisonniers permettent supposer plus de gros rezzou en formation Sud marocain -stop- Escorte Azalai serait de retour Décembre au début Janvier au moment où Général Etienne effectuera traversée Sahara ./.

le 19 Octobre 1923

Gouvernement Général
de
l'Afrique Occidentale
Française

Cabinet
du
Gouverneur Général

118
République Française

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Télé

Copie de ~~la~~ Télégramme Officiel

Koulouba, le 22 Octobre 1923

Gouverneur

à Gouverneur Général

N° 710 F.M. - Réponse 661 - Colis Compagnie Générale Transaharienne
sont Bourem attendant chameaux dont venue retardée par bruits rezzou ./.

TERRASSON

Ampliations:

- 1 A.P.A.
1 Cabinet Militaire - qui traite l'affaire

le 23 Octobre 1923

Gouvernement Général
de
l'Afrique Occidentale
Française

Cabinet
du
Gouverneur Général

47
République Française

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

TELEGRAMME

A. Rouquet
Copie de ~~Circulaire~~ Officiel

KOULOUBA, le 31 Octobre 1923.

Lieutenant-Gouverneur p.i. Soudan,
à Gouverneur Général

N° 739 F. - Délégué Région Tombouctou annonce envoi devis
relatif aménagement pistes pour mission reconnaissance Saharienne
de frontière Sud Algérienne à Tabankort Stop - En attendant
documents reconnaissant déléguer crédit 2760 francs montant pré-
visions./.

TERRASSON.

Attestations:

1 AFFAIRES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES
1 FINANCES
1 CABINET-SECRETARIE.

Le 3 Novembre 1923.

Gouvernement Général
de
l'Afrique Occidentale
Française

47
République Française

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Cabinet
du
Gouverneur Général

Copie de Câblagramme Officiel

PARIS, le 22 Octobre 1923.

COLONIES,
à Gouverneur Général

848 - Primo Suite 820 - Reconnaissance Algérie Niger quittant
Marseille 27 Octobre atteindra Tessalit premier décembre Câbles da-
te probable arrivée ravitaillement Tessalit Secundo: Aéronautique-
Capitaines GAMA et LAGIBLANN premiers Officiers Légion d'Honneur.

SARRAUT.

Ampliations:

- I Affaires Politiques et Administratives
- I Cabinet Militaire (Aviation).

Le 22 Octobre 1923.

31

Gouvernement Général
de
l'Afrique Occidentale
Française

Republique Française

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

A. Douville

Cabinet
du
Gouverneur Général

Copie de Câblogramme Officiel

ALGER, le 12 Novembre 1923.

Gouverneur Général Algérie,
à Gouverneur Général

N° 5113 - Lieutenant ESTIENNE Commandant mission autos chenilles demande que renseignements suivants lui soient adressés d'extrême urgence à ADRAR par radio de TOBOUCTOU: 1°/ Si ravitaillement pourra être rendu Tessalit pour 30 Novembre; 2°/ Si dans tous les cas il peut être assuré trouver 30 Novembre à Tessalit détachement venu de KIDAL Stop Vous serais reconnaissant faire envoyer ces renseignements Stop Je communique à Lieutenant ESTIENNE teneur votre câblogramme 336./.

Ampliations:

- I - Cabinet Militaire
- I - Affaires Politiques et Administratives
- I - Général Commandant Supérieur.

Le 12 Novembre 1923.

25
Gouvernement Général
de l'Afrique Occidentale
Française

Republique Française

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Cabinet
du
Gouverneur Général

Copie de Câblégramme Officiel

ALGER, le 22 Novembre 1923.

GOUVENEUR GENERAL ALGERIE (Affaires Indigènes)

à Gouverneur Général

DAKAR

N° 52881 - Réponse à câblégramme n° 334 - Il résulte de renseignements donnés par lieutenant ESTIENNE que mission ne doit pas dépasser TESSALIT Stop Mission doit quitter TOUAT 21 Novembre matin et atteindre TESSALIT vers 30 Novembre même si convoi ravitaillement essence et détachement sécurité n'ont pu arriver en ce point./.

S T E G G .

Ampliations:

I CABINET MILITAIRE
I AFFAIRES POLITIQUES et ADMINISTRATIVES
I GENERAL COMMANDANT SUPERIEUR.

le 23 Novembre 1923.

Gouvernement Général
de l'Afrique Occidentale
Française

Cabinet
du
Gouverneur Général

République Française

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Télé
Copie de ~~Cable~~gramme Officiel

Koulouba, le 5 Novembre 1923

Gouverneur

à Gouverneur Général

N° 453 A - Suite à 428 -A - Partisans ifoghas allant rencontre mission Général ESTIENNE seront porteurs pavillon tricolore afin éviter méprise y reconnaissant prévenir intéressé ./.

TERRASSON

Ampliations:

1 - Cabinet Militaire
1 A.P.A.

le 6 Novembre 1923

Gouvernement Général
de l'Afrique Occidentale
Française

20
République Française

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Cabinet
du
Gouverneur Général

Télé
Copie de ~~lettre~~gramme Officiel

Koulouba, le 8 Novembre 1923

Gouverneur p.i.

à Gouverneur Général

N° 756 A - Réponse à 697 - Mesures prises d'accord avec autorité militaire
et Commandant région primo : Départ Azalai 18 au 20 Novembre -stop- Escorte
80 tirailleurs méharistes peloton N°1 deux officiers 2 sergents européens
une section mitrailleuse 15 goumiers 30 partisans armés carabine 92 et envi-
ron cent caravaniers armés -stop- Pour compléter protection 100 hommes peloton
méharistes Kidal trente goumiers et centaine nombre partisans Ifoghas s'ins-
talleront sur ligne puits Boudjebcha Tombouctou -stop- Section méhariste
Menaka remontera Timetrin ou se joindra partisans Ifoghas -stop- Pendant
absence peloton méhariste N°1 goumiers nomades environs immédiats Tombouctou
seront maintenus au Sud sans protection reste peloton et partisans -stop-
Secundo : Détachement protection première reconnaissance mission ESTIENNE
établira poste provisoire Tessalit sous les ordres sous officier européen
qui disposera 25 tirailleurs à pied 10 méharistes et 25 partisans armés 92
-stop- Total soixante fusils -stop- Partisans et tirailleurs méharistes se



Gouvernement Général
de
l'Afrique Occidentale
Française

République Française

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Cabinet
du
Gouverneur Général

Copie de Cablogramme Officiel

à Gouverneur Général

porteront vers frontière Algérie rencontre mission ESTIENNE pour la
diriger et la protéger jusque Tessalit -stop- Mission ESTIENNE devant
avoir lieu seulement Janvier Azalai sera terminé à cette époque et
disposerons méharistes goumiers et partisans pour la protéger de
Tessalit à Bourem ./.

TERRASSON

Ampliations:

~~1~~ Cabinet Militaire

1 A.P.A.

~~1 Col de S...~~

Koulouba, le 13 NOVEMBRE 1923.

CHARGE AFFAIRES

à GOUVERNEUR SOUDAN Dakar

N°6144 - Réponse à I57 T - Dépêche transmise par bordereau 687 affaires Politiques Dakar :

Citation : En suite à mes précédentes communications à ce sujet j'ai l'honneur de vous faire connaître que la mission Algérie Niger renonce pour le moment à passer soit à l'aller soit au retour par Inchiker : je vous demande en conséquence, de vouloir bien concentrer tous les efforts sur l'étude et l'aménagement sommaire d'une piste Bourem Tessalit. J'ajoute, à titre de renseignement qu'une reconnaissance de l'itinéraire Colombechar-Tessalit sera effectuée en Novembre; c'est seulement au retour à Colombechar de cette reconnaissance que la mission Algérie-Niger ~~proxiix~~ profitant des renseignements recueillis effectuera en janvier 1924 la traversée complète du Sahara de Colombechar ou Beni Ounif à Bourem et Gao.- Fin citation./.

Signé : CARREAU

Copie conforme transmise à Monsieur le Directeur des Affaires Politiques et Administratives

7887
Dakar, le 14 Novembre 1923
Le Lieutenant-Colonel MARTIN
CHEF DU CABINET MILITAIRES.

35

Gouvernement Général
de
l'Afrique Occidentale
Française

Republique Française

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Cabinet
du
Gouverneur Général

P. Auger
Copie de Ciblegramme Officiel

Paris, le 8 Novembre 1923

COLONIES

à Gouverneur Général

N° 886 - Priorité - Mission Algérie Niger quittant Beniounif 9 Novembre
atteindra Tessalit au plus tard 27 colis ravitaillement devront être
rendus ce point 25 Novembre dernier délai ./.

SARRAUT

Ampliations

- 1 Cabinet Militaire
- 1 A.P.A.

7

27

*Gouvernement Général
de
l'Afrique Occidentale
Française*

République Française

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

*Cabinet
du
Gouverneur Général*

Copie de Câblgramme Officiel

M. Rouquier

N° 1099

Tombouctou, le 17 Novembre 1923

Région

à Gouverneur Général

BAKAR

N° 2932 Suite à 2895 Kidal télégraphie matériel
mission transaharienne arrivé quatorze en ce point mis en
route quinze sur Tessalit.

AMAR.

7

le 18 Novembre 1923

Gouvernement Général
de l'Afrique Occidentale
Française

21
République Française

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Cabinet
du
Gouverneur Général

Copie de Câblgramme Officiel

ALGER, le 8 décembre 1923.

Gouverneur Général Algérie,
à Gouverneur Général

N° 5539 - Suite à N° 5394 - Mission ESTIENNE a quitté Ouallen
vingt sept novembre matin se dirigeant sur Tessalit et compte être
retour Ouallen avant dix décembre ./.

S T E G .

Ampliations:

I - CABINET - MINISTRES

I - AFFAIRES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES.

~~I - AFFAIRES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES.~~

le 9 décembre 1923.

Gouvernement Général
de
l'Afrique Occidentale
Française

17
République Française

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

L. Rouget

Cabinet
du
Gouverneur Général

Copie de Câblogramme Officiel

Alger, le 17 Décembre 1923.

GOUVERNEUR GÉNÉRAL ALGERIE (AFFAIRES INDIGÈNES)
à Gouverneur Général

N° 5658 - Mission Algérie Niger arrivée Adrar treize Décembre sans
incident./.

Ampliations :

I - Général Commandant Supérieur
I - Cabinet Militaire
I - Affaires Politiques et Administratives.

Cranshaw

Le 18 Décembre 1923.

Gouvernement Général
de l'Afrique Occidentale
Française

73
République Française

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Cabinet
du
Gouverneur Général

Copie de TELEGRAMME
~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~
Officiel

Koulouba, le 3 Décembre 1923.

GOUVERNEUR P. I. SOUDAN

à Gouverneur Général

N° 788 A.- Kidal transmet renseignement suivant provenant Taman-
rasset mission ESTIMÉE a quitté Adrar 21 Novembre pour être
Oualem 25./.

TERRASSON.

Ampliations :

I Général Commandant Supérieur
I-Cabinet ~~Subsidière~~.
I affaires Politiques et Administrative.

Le 4 Décembre 1923.

Gouvernement Général
de
l'Afrique Occidentale
Française

Cabinet
du
Gouverneur Général

10
République Française

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

TELEGRAMME

Copie de ~~Telegramme~~ *Telegramme* Officiel

KOULOUBA, le 8 décembre 1923.

Lieutenant-Gouverneur p.i. Soudan,
à Gouverneur Général

N° 813 - Suite 809 - Tombouctou confirme mission transaharienne
arrivée Tessalit 30 Novembre ./.

TERRASSON.

Destinations:

Général Commandant Supérieur
Cabinet Militaire
Affaires Politiques et Administratives.

le 8 décembre 1923

Gouvernement Général
de l'Afrique Occidentale
Française

82
République Française

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Cabinet
du
Gouverneur Général

TELEGRAMME
Copie de ~~Contrepoint~~ Officiel

Koulouba, le 8 Décembre 1923.

GOUVERNEUR p.i. SUDAN

à Gouverneur Général

N° P. IGRIER ABDELIE Radio Lieutenant ESTIERNE déposé Kidal
sept annonce reconnaissance préliminaire mission transaharienne bien
arrivée Fessalit compte repartir vers Nord quatre Décembre -Stop- Remar-
cie concours accordé./.

TERRASSON.

Ampliations :

I Général Commandant Supérieur
I Cabinet Militaire
I Affaires Politiques et Administratives.

Le 8 Décembre 1923.

Gouvernement Général
de
l'Afrique Occidentale
Française



Cabinet
du
Gouverneur Général



16
République Française

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



L. Louvet

Copie de Câblagramme Officiel



PARIS, le 19 décembre 1923.

COLONIES,

à Gouverneur Général

IOBI - Reconnaissance ESTIERES terminée stop Mission GRANDIS
quittera Colombbèchar 1er février et gagnera Beuren par Adrar, Gualen,
Tessalit stop Prenez dispositions pour assurer primo: Protection
mission; secundo: Aménagement piste Tilemsi; Tertio: Constitution
Beuren pour 1er février dépôt mille litres essence et cent litre lui-
le retour./.

SARRAUT.

liations:

Général-Commandant-supérieur

Cabinet-Militaire

Affaires Politiques et Administratives.

le 20 décembre 1923.

12
PARIS, le 3 Janvier 1924.

AERONAUTIQUE AUX COLONIES

LE MINISTRE DES COLONIES

N^o 8/4

A Monsieur le GOUVERNEUR GÉNÉRAL de
l'Afrique occidentale Française DAKAR

Objet :

Mission Algérie-
Niger ./

Comme suite à mon aérogramme IOBI du 19 Décembre 1923, dont vous voudrez bien trouver ampliation sous le présent timbre, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la reconnaissance du Lieutenant ESTIÈRE sur Tessalit s'est terminée dans d'excellentes conditions, et a entièrement justifié les prévisions de la Compagnie Générale Transsaharienne.

Un itinéraire plus favorable encore que celui de l'aller a été reconnu au retour dans une région peu accidentée et sans erg, ce qui a permis d'effectuer le trajet Tessalit-Adrar en 6 jours.

Profitant de ces renseignements une mission dirigée par Monsieur GRADIS fondateur et membre du Conseil d'administration de la Compagnie Générale Transsaharienne quittera Colomb-Béchar au début de février 1924 et gagnera Bourem par l'itinéraire Adrar-Ouallen-Tessalit actuellement préconisé pour les liaisons terrestres aériennes et ferrées entre l'Algérie et le Niger.

Le Matériel de cette mission sera constitué par trois automobiles à six roues spéciales, étudiées et réalisées par la maison Renault, avec lesquelles on espère pouvoir effectuer normalement le trajet Colomb - Béchar - Bourem en huit jours.

Je

A. RAYGAS

Je vous serais obligé de bien vouloir prescrire toutes mesures utiles pour assurer le succès de cette mission, et de prendre en particulier les dispositions suivantes :

1°) = Envoi dans la région de Tessalit d'un détachement de protection qui devra être en place au plus tard le 25 Janvier 1934.

2°) = Aménagement de la piste Tessalit - Bourem par l'oued ~~de~~ Tilemsi.

3°) = Constitution à Bourem aux frais de la Compagnie Générale Transsaharienne et pour le 1er février 1934 d'un dépôt de 1.000 litres d'essence ~~en~~ et 100 litres d'huile destiné au ravitaillement de la mission.

J'ajoute que Tessalit étant appelé à jouer dans un avenir plus ou moins lointain un rôle très important dans les liaisons terrestres, aériennes ou ferrées qui seront établies par la suite entre l'Algérie et le Niger, il y aurait lieu d'envisager dès à présent la possibilité d'installer en ce point un poste sédentaire relié par T.S.F. avec Tamawasset, Kidal et Kabara./.

Signé : A. RAYGAS.

Copie conforme transmise à Monsieur le Directeur des Affaires Politiques et Administratives;

Le Lieutenant-Gouverneur du Soudan a été invité à étudier d'accord avec l'autorité Militaire l'installation d'un poste permanent à TESSALIT dans les conditions indiquées par la présente D.M. -

Dakar, le 11 Janvier 1934
Le Lieutenant-Colonel MARTIN
CHEF DU CABINET MILITAIRE.

in Archives du Gouverneur

AMTS